

verneur fit de nouvelles propositions. Mgr. Plessis qui, l'année précédente, avait visité une partie du golfe Saint-Laurent, allait se remettre en route pour parcourir les missions de l'île Saint-Jean, de la Nouvelle-Ecosse et d'une partie du Nouveau-Brunswick, lorsque le général Prevost lui fit remettre la communication suivante : "J'ai reçu des dépêches d'Angleterre ; on veut vous mettre sur un pied plus respectable ; mais on attend que vous posiez vous-même les conditions. Je désirerais avoir là-dessus vos idées avant votre départ pour le golfe, car il faut pourvoir à tout et bien nous entendre."

"Avant mon départ," répondit l'évêque, "j'aurai l'honneur de mettre entre les mains de votre excellence un mémoire contenant mes idées et mes principes. Je suis obligé de déclarer d'avance qu'aucune offre temporelle ne me ferait renoncer à aucune partie de ma juridiction spirituelle. Elle n'est pas à moi ; je la tiens de l'église comme un dépôt, qu'il ne m'est nullement permis de dissiper et dont il faut que je rende compte."

Mgr. Plessis prépara à la hâte un mémoire, qu'il présenta le quinze mai, peu de jours avant de se mettre en route. Ce travail fournit des détails si intéressants sur l'église du Canada, et explique si clairement la position dans laquelle elle était alors placée, qu'il trouve naturellement ici sa place. "Le mémoire qui suit," dit l'auteur, "a pour objet d'exposer : 1° ce qu'étaient les évêques du Canada avant